

SÉANCE DU 18 FEVRIER 2022

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux en exercice sauf :

A. HOUEL ayant donné pouvoir à G. JULIEN

I. CHEVALIER ayant donné pouvoir à J. DEMARGNE

S. HALLEY ayant donné pouvoir à C. BERTHELEMY

La séance est ouverte sous la Présidence de M. Guillaume JULIEN, Maire, qui constate que le quorum est atteint.

Compte-tenu du confinement, l'accès à la séance est rendu possible seulement pour les journalistes.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GUÉNON est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A l'aide d'un tableau de synthèse, M. le Maire présente les totaux réalisés au titre de l'exercice 2021 et les compare au prévisionnel. Il rappelle que toutes ces données financières ont été présentées en commission des finances le 27 Janvier.

Sur le même support, il soumet les chiffres du Budget Primitif 2022. Il rappelle que le projet de budget est proposé sans augmentation des impôts.

Le Compte Administratif 2021, l'affectation du résultat et le Budget Primitif 2022 sont ainsi présentés.

M. le Maire sort de la salle.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. BOUCAU, doyenne d'âge, délibérant sur le Compte Administratif 2021 dressé par Guillaume JULIEN, Maire, à l'unanimité :
- prend connaissance de la présentation du compte administratif :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	368 922,29			355 270,28	368 922,29	355 270,28
Résultats affectés			155 222,29		155 222,29	
Opérations de l'exercice	436 400,62	1 550 406,30	696 581,97	950 773,69	1 132 982,59	2 501 179,99
TOTAUX	805 322,91	1 550 406,30	851 804,26	1 306 043,97	1 657 127,17	2 856 450,27
<i>Résultats de clôture</i>	745 083,39			454 239,71	745 083,39	454 239,71
Restes à réaliser	1 514 000,00	565 000,00			1 514 000,00	565 000,00
RESULTAT CUMULES	768 916,61	565 000,00		454 239,71	768 916,61	1 019 239,71
RESULTATS DEFINITIFS	203 916,61			454 239,71		250 323,10

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

M. le Maire remercie le conseil.

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSÉ PAR M POULEN, Receveur
EXERCICE 2021**

061002
TRES. ALENCON VILLE ET CAMPAGNE



Etat II-2
Exercice 2021

13700 - SAINT-DENIS-SUR-SARTHON

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-368 922,29		1 114 005,68		745 083,39
Fonctionnement	355 270,28	155 222,29	254 191,72		454 239,71
TOTAL I	-13 652,01	155 222,29	1 368 197,40		1 199 323,10
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-13 652,01	155 222,29	1 368 197,40		1 199 323,10

13700 - SAINT-DENIS-SUR-SARTHON

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-368 922,29		1 114 005,68		745 083,39
Fonctionnement	355 270,28	155 222,29	254 191,72		454 239,71
TOTAL I	-13 652,01	155 222,29	1 368 197,40		1 199 323,10
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2021 de la commune, adopte à l'unanimité le compte de gestion de la Trésorerie identique à celui de la commune.

AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE 2021

Le conseil municipal, constatant que le compte administratif présente :

En section de fonctionnement

- un résultat de clôture de l'exercice 2020 :	355 270,28 €	
- une affectation en investissement 2020 :	- 155 222,29 €	
- un résultat positif pour l'exercice 2021 :	254 191,72 €	
- soit un résultat de clôture de l'exercice 2021 :		454 239,71€

En section d'investissement

- un résultat de clôture de l'exercice 2020 :	- 368 922,29 €	
- un résultat de l'exercice 2021 :	1 114 005,68 €	
- soit un résultat de clôture de l'exercice 2021 (R 001) :	745 083,39 €	
- un solde des restes à réaliser 2021 :	- 949 000,00 €	
- soit un besoin de financement (1068) :		- 203 916,61€

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement au compte 1068 (recette)	203 916,61 €
En section de fonctionnement le solde au compte 002 (recette)	250 323,10 €

Adopté à l'unanimité

VOTE DES TAUX

Monsieur le Maire rappelle la suppression de la taxe d'habitation pour les particuliers.

Cette mesure est sans conséquence pour le contribuable et sans changement pour la commune l'Etat garantissant le même montant de recette.

Il est donc proposé à l'assemblée de maintenir les taux d'imposition de l'exercice 2021 et le reconduire comme suit

- taxe foncière (bâti) :	41.26 %
- taxe foncière (non bâti) :	31.29%

A l'unanimité, le conseil donne son accord.

BUDGET 2022

G. JULIEN ayant présenté toutes les rubriques du budget aux membres du conseil et procède à une lecture par chapitre.

Il est proposé au conseil municipal le budget primitif de la commune qui s'équilibre :
En section de fonctionnement dépenses et recettes, pour un montant de : 1 022 523,00€
En section d'investissement dépenses et recettes, pour un montant de : 2 824 499,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le budget de la commune est adopté.

SUBVENTION DES ASSOCIATIONS

C. DESMARES présente aux membres du conseil les demandes sur lesquelles il a travaillé avec les représentants des associations.

Sont votées, à l'unanimité, les subventions suivantes :

L'ACCUEIL	100 €
Amaelles (ex UNA)	75 €
Association de Découverte de la Nature	500 €
Association Un Geste Un Rêve Un Sourire GRS	75 €
Amicale des Anciens Combattants	150 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	200 €
Association Chasse Communale	180 €
Association des Donneurs de Sang	75 €
Banque Alimentaire	300 €
Cinéma L'Aiglon	250 €
CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination	0 €
Club Plaisir d'Automne	400 €
Croix Rouge Française	75 €
CRPL – Comité Aide Humanitaire de la Vallée du Sarthon aux Réfugiés Palestinien du Liban	900 €
Espérance Condé sur Sarthe (Foot)	250 €
Faune et Flore	200 €
Forages au Mali	90 €
Judo Taïso St Denis	1000 €
Ligue contre le Cancer	125 €
Ligue de l'enseignement	0 €
Prévention Routière	60 €
Rencontre du TAPIS VERT	550 €
Restaurants du Cœur	150 €
Secours Catholique	90 €
Secours Populaire	90 €
Société de Courses d'Alençon	120 €
SOUTIE Jean-Yves	70 €
VMEH - Visites des Malades en Établissements Hospitaliers	50 €
TOTAL Accordé	6125 €

QUESTIONS DIVERSES

Tarif pêche

M. le Maire propose à l'assemblée de voter un tarif spécial à 10€ la journée pour les jours de lâcher, avec une journée offerte pour la personne qui aura sorti la plus grosse truite, de maintenir à 7€ la carte journalière et de passer la carte annuelle de 70 à 75€.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Fixe un tarif spécial de 10 € la journée les jours de lâchers,
- Maintenir le prix de la carte journalière de pêche à l'Etansiau à 7 €,
- Fixe le prix de la carte annuelle 2022 de pêche à l'Etansiau à 45€,
- Autorise M. le Maire à signer l'ensemble des documents en ce sens.

INFORMATIONS DIVERSES

C DESMARES informe le conseil sur la préparation d'une exposition autour de l'étang, et sur la réflexion d'une séance de cinéma en plein-air.

M GUENON évoque les travaux de mise en place du panneau d'information numérique et le travail sur le site internet de la mairie.

C BERTHELEMY cite les entreprises impliquées dans le cadre de la plantation des 15 000 arbres et la mise en place autour.

S LAUNAY informe de l'organisation d'une réunion lundi prochain dans le cadre des travaux du cimetière et invite les conseillers qui le souhaitent.

A HERVÉ signale l'arrivée de Claude GUERDER au sein de l'atelier tous les lundis. Il signale la mise en fonctionnement des toilettes publiques ;

J DEMARGNE fait un point sur les travaux :

- le terrassement de la salle polyvalente est terminé, place au gros œuvre,
- les travaux de la RN 12 vont repartir dans le virage du moulin avec l'aménagement des trottoirs et pose de bordures,
- au niveau du « Pont » le raccordement en eau et la finition en bicouche vont intervenir prochainement.

La séance est levée à 20h30

Secrétaire de Séance

